



Succesion conflictuelle héritage

Par **michelemlb**, le **02/07/2009** à **15:11**

Bonjour,rrnrnDans le cadre d'une situation conflictuelle, pourriez vous m'apporter quelques renseignements, où m'indiquer vers qui me tourner.rrnrnSuite au décès de mes parents à 3 mois d'intervalle, la succession é été faite par un notaire en fin de carrière, donc rapidement expédié, pas beaucoup de temps à la réflexion. De plus j'habite à 700km du reste de la famille.rnClos cacheté, le tout en indivision (corps de ferme + terres, environ 25 hectares dont 2 terrains constructibles répartis en trois, mes 2 frères (très soudés) et moi-même (la brebis galeuse...)).rrnrnLe corps de ferme est mit en vente, mais pour éviter les vols assez fréquent dans cette région, mes frères ont fait appel à un oncle qui vit en caravane pour dormir le soir dans la maison.rrnrnN'y a-t-il pas le risque de ne plus pouvoir le déloger ? Il est assez âgé et si il venait à être malade préférant la maison à sa caravane pourrions nous l'expulser ? Ne risque t-il pas en plus de ramener toute sa famille avec lui ? Quels sont dans ce cas ses droits et les nôtres ?rrnrnIl en est de même pour le terrain constructible, remis en terrain agricole que l'on loue à titre gracieux à des agriculteurs ? Pourront-ils prétendre à un droit de préemption si, il cultive cette terre durant un certain temps ? Quels sont également leurs droits et les nôtres ?rrnrnDe plus, concernant la vente, un de mes frères, qui fait visiter la ferme, sans grande conviction, puisqu'il ne souhaite ni la vendre ni me racheter mes parts, possédant déjà les part de mon autre frère à titre gracieux, ma question : La toiture de la maison en mauvais état, devra probablement être refaite, cependant, je ne souhaite pas participer au frais (car j'avais plusieurs acquéreurs potentiels et ils n'ont pas voulu en tenir compte), néanmoins, 2 voies contre une, aurais je le choix ?rrnrnComment casser une indivision ? Quels en sont les avantages dans ma situation et les inconvénients ?rrnrnPour information, je suis la seule à être mariée et avoir un enfant. Mes frères sont en concubinage avec les enfants de leurs compagnes.rrnrnVous remerciant par avance, recevez mes salutations.